

**MC**

en apprentissage

Technicien en énergies renouvelables

Option : Energie thermique

l'apprentissage : un métier, un diplôme

Modalités d'accès

- Baccalauréat professionnel "Technicien en installation des systèmes énergétiques et climatiques"
- Baccalauréat professionnel "Technicien en maintenance des systèmes énergétiques et climatiques"
- Brevet professionnel "Monteur en installation de génie climatique"

Formation

Durée de la formation : 1 an
Formation au CFA pendant 12 semaines :

- Dessin industriel
- Technologie
- Travaux pratiques d'atelier
- Enseignement général (français, histoire géographique, mathématiques, anglais, éducation physique, vie sociale et professionnelle, arts appliqués)

Qualités requises - Attentes des entreprises

Le titulaire de la mention complémentaire "technicien en énergies renouvelables" option Energie Thermique est un climaticien spécialisé dans la mise en œuvre d'équipements fonctionnant avec des énergies renouvelables et permettant d'améliorer l'efficacité énergétique des bâtiments.

Les énergies renouvelables principalement concernées sont :

- le solaire thermique,
- la bio-masse (notamment le bois énergie),
- le transfert d'énergie,

Ce technicien est capable de :

- Identifier les besoins du client,
- Vérifier les faisabilités de l'installation dimensionnée par le bureau d'étude,
- Répartir les activités au sein d'une petite équipe et assurer l'interface avec les autres corps d'état,
- Installer les équipements,
- Raccorder l'installation aux réseaux,
- Faire les réglages, les tests nécessaires et la mise en service de l'installation,

- Présenter le fonctionnement et l'utilisation de l'installation au client,
- Assurer la maintenance préventive et corrective de l'installation.

Le titulaire de la mention complémentaire "technicien en énergies renouvelables" exerce son activité en entreprise du domaine du génie climatique. Il est placé sous l'autorité directe de l'artisan, du chef d'entreprise, du responsable de chantier.

Poursuites d'études - Débouchés

- BTS Fluides, énergies, environnements

Si les énergies renouvelables sont aujourd'hui marginales dans la production française d'énergie (6,1% de la production en 2006) le Grenelle de l'Environnement prévoit de faire produire par les énergies renouvelables 23% de l'énergie d'ici à 2020.

Triplant leur part en moins de 13 ans, les énergies renouvelables vont donc connaître un développement accéléré.



Lieu de formation

Unité de Formation par Apprentissage

- Lycée Professionnel des métiers du bâtiment

Rue Kervern
29190 PLEYBEN
Tél. 02 98 26 76 76

Ce.0290130j@ac-rennes.fr

CFAEN

53 rue A. Joly - 35000 Rennes
T 02 99 54 65 50 - F 02 99 54 65 53
cfaen@ac-rennes.fr
www.cfa-academie-rennes.com

académie
Rennes
Éducation
nationale

CFAEN
Centre
de Formation
des Apprentis

